



Portrait de Louis XIV en costume de sacre. par Hyacinthe Rigaud, 1701.

1



Louis XIV, en costume de sacre. Par Henri Testelin, 1648.

2

Voici ce que le roi Louis XIV écrit à son fils pour le préparer à son futur métier de roi.

Toute puissance, toute autorité réside dans la main du roi. Tout ce qui se trouve dans notre pays nous appartient. Les rois sont seigneurs absolus. Mon intention n'est pas de partager mon autorité. Dieu, qui a donné des rois aux hommes, a voulu qu'on les respecte et lui seul peut juger de leur conduite. Sa volonté est que quiconque obéisse sans discuter. La tête seule doit penser et prendre les décisions. Les autres membres ne sont là que pour exécuter des ordres.

*Louis XIV, Mémoires rédigées pour l'éducation du Dauphin, 1661.*

3

Monarchie absolue : C'est une manière de gouverner où le roi détient tous les pouvoirs et n'est contrôlé par aucune loi ni par personne.

Monarchie de droit divin : le pouvoir du monarque est considéré comme venant de la volonté de Dieu.

Un monarque : un roi

Louis XIV devient roi à l'âge de 5 ans. Etant trop jeune pour diriger le royaume, c'est sa mère, Anne d'Autriche qui prend les grandes décisions politiques pour le pays en attendant que son fils soit en âge de le faire.



Anne d'Autriche en costume de sacre (portrait des années 1620)

4

1. Louis XIV naît en 1638. Quel âge a-t-il sur le document 1 ? Et sur le document 2 ?

2. A quel âge Louis XIV devient-il roi ? Est-il en âge de gouverner le pays ?

3. D'après le document 3, qui incarne la puissance et l'autorité ?

4. D'après le document 3, de qui le roi détient-il ses pouvoirs ?

5. Comment doivent se comporter les autres personnes autour du Roi ?

Complète le dessin avec les mots suivants:

- ① couronne
- ② Sceptre
- ③ fleurs de lys

- ⑤ main de la justice
- ⑥ manteau du sacre
- ⑦ croix du Saint-Esprit

④ Épée



Leçon n° 1Louis XIV et la monarchie absolue

Louis XIV naît en 1638. En 1643, son père, le roi Louis XIII meurt. Louis XIV devient roi à l'âge de 5 ans. Étant trop jeune pour diriger le royaume, c'est sa mère, Anne d'Autriche qui prend les grandes décisions politiques pour le pays en attendant que son fils soit en âge de le faire.

C'est en 1661 que Louis XIV décide de régner seul, à l'âge de 23 ans. Il ne prend pas de premier ministre, lui seul prend les grandes décisions pour le royaume et les ministres ne font qu'exécuter ses ordres. Louis XIV ne partage pas son autorité, c'est un monarque absolu à qui l'on doit respect et obéissance. Louis XIV est le symbole de la monarchie absolue, période où le roi est tout puissant.